



## Remboursement abonnement spectacle sportif

-----  
Par Franck38000

Bonjour

En juin 2020, j'ai pris un abonnement à l'asvel basket avec dans la proposition commerciale un remboursement total en cas de fermeture pour COVID.

J'ai contacté à plusieurs reprises le club qui repousse de mois en mois le remboursement.

En juin, un remboursement était prévu au 30 septembre, il n' a eu lieu.

Dernière justification, La loi n° 2021-689 qui leur permettrait de repousser à juin 2022 le remboursement.

Cette loi leur permet-elle réellement de ne pas me rembourser avant juin ?

Est-il possible d'exiger un remboursement avant compte tenu des engagements pris par écrit au moment de l'abonnement puis récemment sur l'échéance du 30/09 ?

Merci de votre aide